Place des Suisses de l'étranger : la fondation a été créée

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **34 (1988)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848278

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La fondation a été créée

En créant la «Fondation Place des Suisses de l'étranger à Brunnen» le 21 mars 1988 (voir «Revue Suisse» 1/88), les Suisses de l'étranger ont mis en place l'institution qui leur permettra de fournir leur contribution au 700e anniversaire de la Confédération. Tandis qu'à l'étranger, la campagne pour la récolte des fonds bat son plein, un groupe de travail étudie déjà l'aménagement de ce futur lieu de rencontre.

Le 21 mars 1988, l'acte de fondation de la «Fondation Place des Suisses de l'étranger» a été signé à Brunnen au cours d'une cérémonie. La Fondation – au sein de laquelle sont représentés l'Organisation des Suisses de l'étranger, la Confédération, le canton et le district de Schwyz, la Banque Cantonale de Schwyz ainsi que la commune d'Ingenbohl-Brunnen où se trouvera la Place – constitue l'organe responsable et le futur propriétaire de la Place. Le professeur Walther Hofer, président de l'Organisation des Suisses de l'étranger, a été élu président du Conseil de fondation; le vice-président est M. Hermann Reutener, président de la commune d'Ingenbohl-Brunnen. L'Organisation des Suisses de l'étranger a la majorité au sein du Conseil de fondation.

Un important lieu de rencontre

La Place des Suisses de l'étranger est la principale contribution de la Cinquième Suisse aux cérémonies qui marqueront, en 1991, le 700e anniversaire de la Confédération. Elle est l'aboutissement de la «Voie Suisse» qui borde le lac d'Uri et traduit ainsi, d'une manière symbolique, l'attachement de la Cinquième Suisse à la Confédération. La presqu'île située dans la baie de Brunnen, juste en face du Rütli, constitue un emplacement idéal. Passé la célébration du 700e anniversaire, la Place doit rester un lieu de rencontre pour les Suisses de l'étranger.

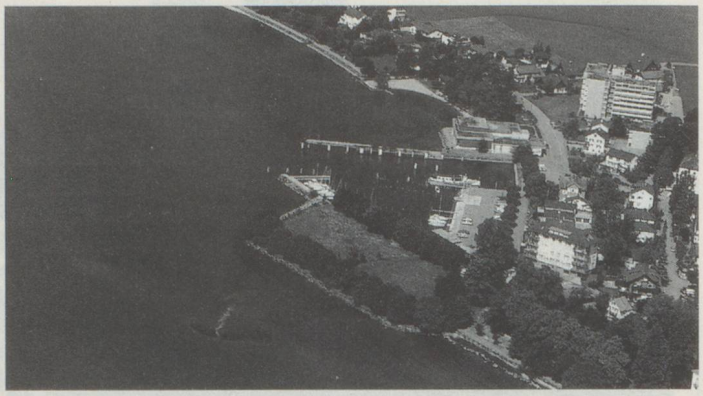

«Cette place revalorise la ‹Voie Suisse› autour du lac d'Uri et rappellera à tous que la Suisse ne s'arrête pas à ses frontières nationales, mais qu'elle est représentée dans le monde entier par des concitoyens.»

Franz Marty, conseiller d'Etat du canton de Schwyz

L'aménagement

Un groupe de travail, constitué spécialement par l'Organisation des Suisses de l'étranger, étudie actuellement l'aménagement de la Place, qui se fera en deux étapes.

Pour les cérémonies de 1991, à l'occasion desquelles la Place connaîtra une vive animation, il est prévu d'aménager seulement un parc sans installations fixes. Il restera ainsi suffisamment de place pour tous les événements prévus, manifestations officielles, Journées des Suisses de l'étranger, expositions, etc., qui pourront se dérouler dans des installations mobiles adaptées à chaque événement.

Pour l'aménagement définitif, un concours d'architecture sera organisé en 1989, qui s'adressera à des architectes suisses de l'étranger. Les responsables définissent ainsi les conditions générales quant à la forme: par son aménagement, la Place des Suisses de l'étranger doit constituer un point de rencontre dégageant une beauté sereine. Un centre de rencontre et d'information sera créé qui renseignera en permanence le visiteur sur la Cinquième Suisse et abritera des expositions temporaires ou d'autres manifestations plus modestes. Le reste de la Place sera aménagé en jardin ou en parc comprenant d'autres éléments, panneaux d'information ou symboles. Le calendrier fixé prévoit la clôture du concours, l'exposition des projets sélectionnés et l'attribution du prix au cours de l'année 1991. *JM*

Fiche signalétique

Superficie: 5569 m²
Prix: 1,5 million de francs suisses
Frais d'aménagement: 1,5 million de francs suisses
Financement: par des dons des Suisses de l'étranger
Délais: la décision formelle d'achat doit être prise au plus tard le 30 septembre 1988, après examen du produit des campagnes de récolte des fonds, car c'est à cette date qu'expire le pacte d'emption passé avec l'actuel propriétaire, la SA Hôtel Waldstätterhof.
Prescription pour la construction: le terrain fait partie de la «zone de bâtiments et installations publics», dans laquelle on peut construire des bâtiments d'un étage servant à des fins publiques. Brunnen souhaite que soient construits des bâtiments durables, d'intérêt public. Du reste, il n'existe pas de servitude imposant des restrictions à l'aménagement de la Place.

Compte central pour la collecte de fonds

203982 – 1951

(Fondation Place des Suisses de l'étranger à Brunnen), Banque Cantonale de Schwyz, CH-6430 Schwyz. Des remerciements très chaleureux à toutes les donatrices et à tous les donateurs qui ont déjà versé leur contribution ou s'apprêtent à le faire.

Gratuitement

Faites de la propagande au moyen de notre matériel d'information et de propagande que vous recevrez gratuitement en nous le commandant:

Dépliants:
_____ exemplaires en allemand
_____ exemplaires en français
_____ exemplaires en italien
_____ exemplaires en anglais

Cartes postales:
_____ exemplaires

Affiches:
_____ exemplaires en allemand
_____ exemplaires en français
_____ exemplaires en italien
_____ exemplaires en anglais

Mini-autocollants:
_____ rouleaux de 500 pièces

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Lieu: _____
Pays: _____

Veuillez adresser vos commandes au:
Secrétariat des Suisses de l'étranger
Alpenstrasse 26
Case postale
CH-3000 Berne 16